

## La Méritré

# Formation pour trente salariés des établissements Minier

Dans le cadre du droit à la formation (Dif) une trentaine de salariés des établissements Minier ont participé durant l'hiver à plusieurs cycles de formation animé par le Centre national de promotion horticole de La Méritré.

Depuis 2004 le droit individuel à la formation permet aux salariés ayant une certaine ancienneté dans leur entreprise de pouvoir bénéficier d'actions de formations professionnelles, rémunérée ou indemnisées, de leur choix, en dehors du temps de travail ou durant celui-ci.

Ce nouveau dispositif vient compléter des formations retenues par l'employeur dans le cadre du plan de formation et du projet individuel formalisé dans le cadre du congé individuel de formation couramment appelé Cif.

Pour cette première expérience, deux formations ont été retenues : anglais, initiation ou perfectionnement ; informatique initiation ou perfectionnement autour des logiciels Word, Excel, retouche photo, internet.

Ces formations d'une durée de



*Les employés des pépinières Minier, les formateurs ont fait le point sur ces formations innovantes en présence de leur DRH, Mme Franckx, et de Philippe Caillard, directeur du CNPH.*

30 heures ont été animées par les enseignants du CNPH, les vendredis soir ou samedis matin, à raison de deux à

trois heures par séquence. Contact : CNPH, tél. 02 41 45 63 95 info@cnp.fr www.cnp.fr